

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

MERCREDI 14 DECEMBRE 2022
À 20 HEURES
Dans la salle du Conseil municipal

ORDRE DU JOUR :

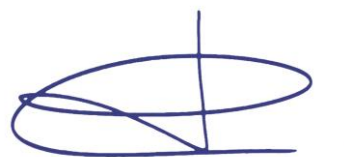
- I. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 23 novembre 2022

- II. Examen des délibérations :
 - **Réf 2022/12/1** : Travaux d'intérêt général (TIG) : convention de partenariat
 - **Réf 2022/12/2** : Autorisation d'ouverture de crédits d'investissement au budget primitif 2023
 - **Réf 2022/12/3** : Avance sur la subvention 2023 à verser au Centre Communal d'Action Sociale
 - **Réf 2022/12/4** : Avis du Conseil Municipal sur une demande de dérogation au repos dominical formulée par les sociétés PICARD SURGELES S.A.S et LIDL
 - **Réf 2022/12/5** : Adhésion au groupement de commandes devant être constitué par le CIG de la Grande Couronne de la Région Ile-de-France pour la conclusion de marchés publics de services d'assurance des dommages aux biens, de la responsabilité civile, de la flotte automobile, de la protection juridique et de la protection fonctionnelle.
 - **Réf 2022/12/6** : Renouvellement du groupement de commandes entre la Commune et le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Cyr-l'Ecole.
 - **Réf 2022/12/7** : Tarification séjour en direction des jeunes de 11 à 17 ans durant les vacances d'hiver 2023
 - **Réf 2022/12/8** : Avenant n°1 au marché 2020-04 avec la société Procholor relatif à la prestation d'exploitation des installations de chauffage
 - **Réf 2022/12/9** : Approbation de l'avenant n°4 au traité de concession d'aménagement de la ZAC Charles Renard
 - **Réf 2022/12/10** : Révision libre des attributions de compensation (AC) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc aux communes membres : prise en charge par l'Intercommunalité du coût des eaux pluviales sans modification des AC des communes et hausse exceptionnelle des montants 2023 liée au supplément de TVA 2022.

- **Réf 2022/12/11** : Pôle sportif P. Mazeaud : transfert de propriété de Grand Paris Aménagement à la ville de Saint-Cyr-l'École
 - **Réf 2022/12/12** : Répartition de la taxe d'aménagement entre la commune de Saint-Cyr-l'École et la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc
 - **Réf 2022/12/13** : Conventions de prêt de matériel entre collectivités territoriales
 - **Réf 2022/12/14** : Construction d'un groupe scolaire dans le quartier Charles Renard Est à SAINT-CYR-L'ÉCOLE – Validation du programme définitif du concours – Validation de l'indemnisation des candidats – Classement sans suite du programme.
 - **Réf 2022/12/15** : Demande de subvention 2022 de l'UNRPA et de la Retraite Sportive
 - **Réf 2022/12/16** : SIGEIF : rapport d'activité 2021
 - **Réf 2022/12/17** : Mise en place de la Convention Territoriale Globale (CTG)
 - **Réf 2022/12/18** : Modification du tableau des effectifs
 - **Réf 2022/12/19** : Avis du Conseil Municipal sur une demande de dérogation au repos dominical formulée par l'association OPTIMA pour une durée de 3 ans
- III. Pour information : Liste des décisions du Maire prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil Municipal du 25 mai 2020. Application de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales.
- IV. Questions diverses

Saint-Cyr-l'École, le 8 décembre 2022

Sonia BRAU
Maire
Conseiller départemental
Vice-Président de Versailles Grand Parc



NB : Les mesures dérogatoires relatives aux réunions des assemblées délibérantes sont levées. De ce fait, Mme le Maire a décidé d'accueillir du public en présentiel.

Cette séance sera filmée et diffusée par le biais des canaux de communication en ligne de la ville, en direct, et son visionnage restera possible après coup.